



LE BILAN DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT 2015/2016

Tel que stipulé par la Loi sur l'instruction publique, le Conseil d'établissement 2015-2016 était composé de la direction de l'école et de douze membres votants, soit six membres du personnel de l'école (enseignants, personnel de soutien, technicienne du service de garde et professionnelle) et six parents d'élèves, dont un agissant à titre de président.

Sept séances régulières se sont déroulées à l'école de La Broquerie. Trois des sept rencontres ont été annoncées aux parents dans le courrier familial et une par l'invitation de la présidente.

Un des objectifs cette année était d'améliorer la communication avec les parents afin de favoriser leur implication. Il faudra être vigilant à l'avenir et trouver un moyen efficace de publiciser les dates des rencontres du Conseil d'établissement comme cela est prévu. Une adresse courriel a été créée pour permettre aux parents de soumettre leurs questions et commentaires directement aux CÉ. L'initiative est louable et quelques parents ont utilisé ce moyen de communication. Une hausse marquée de réception de courriels a été notée lorsque l'invitation à l'utiliser a été faite directement aux parents par la présidente du CÉ.

Les rencontres régulières ont servi à la gestion courante des activités de l'école. Les membres du Conseil d'établissement, comme décrit dans leurs rôles et responsabilités, ont été informés et consultés. Après discussions et conformément aux pouvoirs qui leur sont conférés, ils ont adopté et approuvé plusieurs résolutions sur les sujets suivants :

- Règles de régie interne du CÉ (adoption) et du service de garde 2016-2017(approbation);
- Établissement d'un calendrier des séances du CÉ (adoption);
- Budget de fonctionnement du CÉ (adoption) ;
- Critères de sélection de la direction d'établissement (adoption);
- Procédure sur l'arrivée des élèves le matin (adoption);
- Activités éducatives complémentaires (approbation);
- Frais divers chargés aux parents (approbation);
- Travaux dans la cour du 3^e cycle – clôture (approbation);
- Convention de gestion et de réussite éducative (approbation);
- Grille matière- Grille-horaire 2016-2017 (approbation);
- Activités lors des journées pédagogiques (SDG) 2016-2017(approbation);
- Fournitures scolaires 2016-2017 (approbation);
- Code de vie 2016-2017 (approbation);
- Prévisions budgétaires 2016-2017 (approbation);
- Rapport annuel du CÉ 2015-2016 (approbation);
- Activités diverses impliquant un changement d'horaire ou une sortie de l'école (approbation);
- Campagnes de financement 2016-2017 (approbation);
- Calendrier de travail du CÉ (information);
- Suivi budgétaire (information);
- Normes et modalités d'évaluation et cheminement scolaire (information);
- Critères d'inscription des élèves (information);
- Changement de traiteur du midi pour 2016-2017 (information);
- Organisation scolaire et utilisation des locaux 2016-2017 (information);
- Prévision des services complémentaires pour 2016-2017 (information);
- Suivi sur le plan de lutte contre l'intimidation et la violence à l'école (information).

Le Conseil d'établissement s'est assuré que les documents ou projets soumis à son attention avaient été préparés avec rigueur et que tous les éléments importants avaient été considérés pour justifier les décisions prises par l'équipe-école. Plus particulièrement, pour l'approbation de la convention de gestion et de réussite éducative, une demande claire a été faite de fournir l'analyse des résultats pour juger des moyens mis en place pour l'atteinte des objectifs.

Dans le contexte politique particulier du début d'année, le Conseil d'établissement a envoyé une lettre au *Ministre de l'Éducation, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche* pour dénoncer les coupures en éducation et a soutenu les mouvements de manifestation des enseignants en ce sens. Le Conseil d'établissement a aussi participé à la consultation sur le projet de loi 86.

Le Conseil d'établissement de l'école De La Broquerie collabore étroitement avec la direction d'école et l'équipe-école afin d'assurer le meilleur encadrement des élèves sur les plans académique et parascolaire et ainsi leur fournir le meilleur environnement possible pour leur épanouissement. C'est dans cet esprit de collaboration que chacun des membres du CÉ est appelé à travailler dans l'intérêt de tous.

C'est avec enthousiasme et fierté que le Conseil d'établissement a soutenu plusieurs projets de l'OPP cette année. Que ce soit des projets de financement, de reconnaissance ou de nouvelles activités, la créativité de l'organisme de participation parentale est toujours appréciée et encouragée par le CÉ. Particulièrement cette année avec l'aboutissement du projet de CD « *Un air pour la planète* » qui a connu un magnifique succès et dans lequel le CÉ a toujours cru.

Soulignons en terminant que l'école de la Broquerie, pour la seizième année consécutive, a participé au réseau des *Écoles Vertes Brundtland*. La recherche d'activités à caractère culturel et le souci d'intégrer tous les élèves à un milieu de vie agréable et respectueux des autres et de l'environnement demeurent un enjeu majeur dans l'organisation scolaire et pédagogique de l'école.

Isabelle Leyrolles
Présidente du Conseil d'établissement